



*Communiqué de presse
Paris, le 29 septembre 2016*

Le Grand Paris avance et lance son nouveau portail en ligne

Un portail internet pour suivre l'évolution du Grand Pari(s)

Pour donner vie au projet du Grand Pari(s) et permettre aux investisseurs français et étrangers de mieux connaître ses grands projets, un portail internet collaboratif (services de l'État, Société du Grand Paris, Établissement public foncier d'Île-de-France, EPA) vient d'être lancé :

<http://www.legrandparisavance.fr> .

« Ce site permettra à tout un chacun de comprendre le Grand Paris et ses grands projets. Nous l'avons pensé clair et didactique » déclare Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Le Grand Paris avance, d'abord grâce aux projets qui vont toucher tous les aspects de la vie quotidienne des Franciliens, des entreprises pour lesquels ils travaillent, des transports qu'ils empruntent, des quartiers au sein desquels ils vivent, du lien social qu'il faut retisser, de l'habitat indigne qu'il faut rénover.

Le Grand Paris avance également grâce aux investissements qui vont se mettre en place pour financer ces projets structurants et relayer la mobilisation et l'engagement de l'État et des collectivités locales.

Le site « legrandparisavance.fr » propose de présenter ces projets, tenir informé de chaque évolution, contribuer à mobiliser les énergies pour les appels à projets et fédérer tous les acteurs et opérateurs qui contribuent à ce renouveau urbain.

Contact investisseurs

Antoine Moulet - Chargé de mission pour le développement économique, l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche

01 82 52 42 61 / antoine.moulet@paris.gouv.fr

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>

